

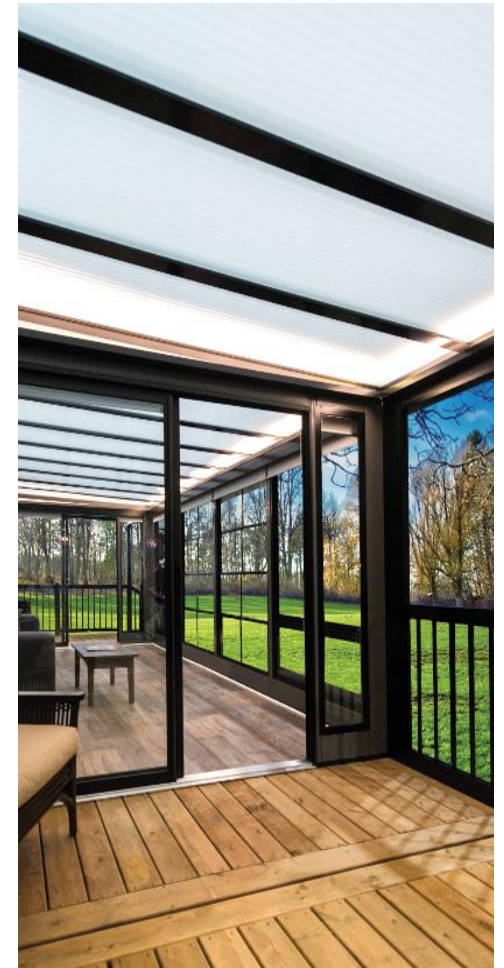
Qu'il s'agisse d'un solarium trois saisons conçu pour prolonger votre plaisir de l'extérieur sans les inconvénients habituels du vent, de la pluie, des insectes et des rayons UV nocifs, ou d'un solarium quatre saisons doté de fenêtres à double vitrage ainsi que de murs et d'un toit isolés avec une mousse haute densité, votre solarium Sunspace vous offrira, à vous et à votre famille, un espace de détente et de

Couverture de la garantie : Notre obligation en vertu de cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement de toute pièce jugée défectueuse et fabriquée par Sunspace, selon les périodes applicables décrites ci-dessus. Si la réparation ou le remplacement de la pièce défectueuse s'avère excessivement coûteux, le fabricant peut plutôt rembourser le prix d'achat du produit concerné. Cette garantie ne s'applique à aucun produit endommagé ou jugé défectueux à la suite d'une mauvaise manipulation, utilisation, entretien ou de conditions de chantier ou de travaux effectués par d'autres.

Limitation de garantie : Sunspace n'est pas responsable des dommages indirects, punitifs, particuliers, accessoires ou consécutifs, ni des pertes que le consommateur pourrait subir ou engager relativement à ce produit ou à son utilisation.

Procédure de réclamation : Si une réclamation au titre de la garantie s'avère nécessaire, veuillez envoyer la pièce défectueuse (si cela est possible) ou demander une inspection par l'entrepreneur installateur. Si la pièce est jugée défectueuse, une nouvelle pièce de remplacement vous sera fournie sans frais (transport à la charge du destinataire).

Sunspace Modular Enclosures Inc.
300 Toronto Street
Newcastle, Ontario, CANADA
L1B 1C2
1-800-755-3365



Solarium

Garantie à vie

Garantie à vie

Sunspace Modular Enclosures Inc. (le fabricant) garantit que les matériaux et la qualité de fabrication, pour l'acheteur original, seront d'excellente qualité conformément à cette garantie limitée non proratisée.

- **Finition – Garantie à vie**

Tous les panneaux en polystyrène expansé sont garantis contre le cloquage, l'écaillage, les fissures, le pelage et le délaminage dans des conditions normales d'utilisation résidentielle et de service, aussi longtemps que vous possédez votre solarium.

- **Unités de verre isolé – Garantie de 15 ans**

Sunspace garantit ses unités de verre isolé pendant quinze (15) ans à compter de la date d'installation, dans des conditions normales d'utilisation et de service résidentiels, contre toute défaillance du joint causant de la condensation permanente entre les vitres.

- **Bris de verre des fenêtres et portes – Garantie à vie**

Sunspace garantit les unités de verre trempé des fenêtres et des portes contre le bris dans des conditions normales d'utilisation résidentielle, aussi longtemps que vous possédez votre solarium.

- **Composants extrudés en vinyle – Garantie à vie**

Sunspace garantit ses composants extrudés en vinyle, dans des conditions normales d'utilisation et de service résidentiels, contre le pelage, l'écaillage, le cloquage et la corrosion, aussi longtemps que vous possédez votre solarium. Les composants extrudés en vinyle ne sont toutefois pas garantis contre la décoloration causée par la pollution de l'air, l'exposition à des produits chimiques nocifs ou le vieillissement normal (décoloration) résultant de l'exposition aux éléments.

- **Quincaillerie – Garantie à vie**

Sunspace garantit les matériaux utilisés pour les pièces mobiles (roulettes de porte, loquets, etc.) ainsi que les autres éléments de quincaillerie dans des conditions normales d'utilisation et de service résidentiels, aussi longtemps que vous possédez votre solarium.

- **Fenêtres vitrées en vinyle – Garantie de 10 ans**

Sunspace garantit les fenêtres vitrées en vinyle pendant dix (10) ans à compter de la date d'installation, dans des conditions normales d'utilisation et de service résidentiels, contre la décoloration et les fissures, à condition que les instructions de nettoyage soient respectées (voir le paragraphe suivant).

- **Entretien de vos fenêtres en vinyle**

Veuillez vous rappeler que le vinyle n'est pas du verre. Une attention particulière doit être portée lors du nettoyage de vos fenêtres en vinyle. N'utilisez aucun nettoyant agressif ni détergent. Il est impératif de ne pas utiliser de produits contenant de l'eau de Javel ou du vinaigre. Pour de meilleurs résultats, les fenêtres doivent être froides avant le nettoyage. Assurez-vous que toute la poussière et les saletés sont retirées de toutes les zones du cadre. Nous recommandons l'utilisation de notre nettoyant pour vinyle spécialement formulé pour vos fenêtres. Ce produit peut être acheté auprès de votre détaillant Sunspace.

- **Éléments non couverts par la garantie Sunspace**

Toutes les conditions existantes du site. Les travaux et matériaux fournis ou réalisés par d'autres parties. Les matériaux non fabriqués par Sunspace ne sont pas couverts par cette garantie Sunspace ni par toute garantie implicite associée.